

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX

FORMATION DES ACTEURS D UN GROUPE-PROJET DE PREVENTION

CONTEXTE

La prévention des risques psychosociaux s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques professionnels. Afin d'œuvrer dans les meilleures conditions pour prévenir ce risque spécifique, il est recommandé de constituer un groupe-projet auquel participent différents acteurs internes de l'organisme ou l'entreprise : Membres de la direction, du CHSCT, salariés,...

Cette formation a pour but de sensibiliser ces participants afin de leur permettre de mieux connaître les risques psychosociaux, la démarche de prévention depuis le repérage des causes jusqu'à l'élaboration d'un plan d'action, leur rôle au sein du groupe-projet.

PUBLIC

Tout salarié impliqué dans la démarche de prévention RPS au sein de son organisme.

OBJECTIF

- ↪ Mieux connaître les risques psychosociaux pour participer à une démarche de prévention
- ↪ Savoir repérer les causes, connaître différents moyens d'étude et d'analyse
- ↪ Développer ses capacités afin de contribuer à la réalisation et au suivi d'un plan d'action
- ↪ Devenir un acteur du groupe-projet : savoir faire et savoir être

LES ATOUTS DE CE STAGE

Cette formation permet aux participants de compléter leur connaissance sur les risques psychosociaux et d'augmenter leur capacité d'écoute et d'analyse afin d'évoluer de façon positive et constructive au sein du groupe, dans un objectif commun de prévention.

Les apports théoriques alternent avec des animations, des exercices pratiques, des études de cas.

CONTENU

- ✓ **Définition des risques psychosociaux**
- ✓ **Le stress, 1^{er} risque psychosocial**
 - Les mécanismes,*
 - Les effets sur la santé,*
 - Le coût du stress*
- ✓ **La spécificité de la prévention des risques psychosociaux**
 - Obligations de l'employeur et de l'employé*
 - Actualité gouvernementale dans la prévention des RPS*
 - Les principes généraux et les trois niveaux de prévention*
 - Les acteurs de la prévention*
- ✓ **Les étapes d'une démarche de prévention collective**
 - Les objectifs, la mission, les différentes étapes*
 - Analyse des causes : les indicateurs et les moyens de détection*
 - Le plan d'action : les ressources collectives, organisationnelles, relationnelles*
- ✓ **Devenir un acteur de la prévention**
 - Savoir faire : contribuer de façon objective à l'avancée du groupe*
 - Savoir être : renforcer ses capacités relationnelles dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité*

DUREE : 1 jour

CLRS Formation - Chantal LASCHON-SARRION – 1 rue André CAVAGNOL 31500 TOULOUSE

IPRP habilitée CRAM-ARACT-OPPBTB : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Téléphone 05.61.62.76.15 – Site internet : www.clrs.fr – contact clrsformation@free.fr

SIRET 444 933 154 000 31 – NAF 7021Z

Organisme de formation enregistré auprès de la préfecture Midi Pyrénées sous le N° 73.31.04377.31

